

2005

Le père Guy Theunis et le Rwanda

Annie Lenoble-Bart

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/memoire-spiritaine>



Part of the [Catholic Studies Commons](#)

Recommended Citation

Lenoble-Bart, A. (2005). Le père Guy Theunis et le Rwanda. *Mémoire Spiritaine*, 22 (22). Retrieved from <https://dsc.duq.edu/memoire-spiritaine/vol22/iss22/9>

This Chroniques et commentaires is brought to you for free and open access by the Spiritan Collection at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in Mémoire Spiritaine by an authorized editor of Duquesne Scholarship Collection.



Le père Guy Theunis et le Rwanda

*Annie Lenoble-Bart **

La mission a bien changé depuis ses débuts et la figure du missionnaire à longue barbe se perd. Une autre génération lui a succédé tandis qu'une relève s'est mise en place localement.

Témoin de la génération intermédiaire, à 60 ans, Guy Theunis, des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs), était devenu itinérant à travers le monde des missions, avec une base, la Maison généralice de sa société, à Rome. Il a été arrêté le 6 septembre 2005 dans la zone de transit de l'aéroport de Kigali alors qu'il se préparait à rejoindre son pays natal, la Belgique. Depuis, il est en prison.

Notre dernière rencontre, toujours aussi chaleureuse, avait eu lieu à Johannesburg en 2002, et la première au Rwanda, en 1982, lors d'une réunion de participants à *Dialogue*, revue d'inspiration chrétienne, fondée par l'abbé Massion, et qui est au cœur de ses problèmes actuels.

* Annie Lenoble-Bart a vécu et enseigné en Afrique (université nationale du Rwanda) ; professeur en sciences de l'information à l'université Bordeaux-3 ; directrice du Centre d'Études des Médias de l'Information et de la Communication (CEMIC).

L'apostolat d'un missionnaire

Ordonné le 21 juin 1969 dans la Société des Missionnaires d'Afrique (Pères blancs), le P. Theunis est arrivé pour la première fois au Rwanda en 1970. Il apprend d'abord la langue du pays, le kinyarwanda, assure de nombreuses années de pastorale et d'enseignement, puis est nommé responsable des moyens de communication sociale à Kigali, en 1989.

Il participe alors à la fondation et à l'animation de plusieurs organes de presse et d'associations pour les Droits de l'Homme. Il assure le secrétariat de rédaction à la revue *Dialogue* de 1989 à 1992. Il fonde et gère les publications de l'Association Rwandaise pour la Défense des Droits de la Personne et des Libertés Publiques de 1991 à 1994 ; il est membre fondateur et collaborateur de *Pax Christi Rwanda* et de *Duharanire Amahoro* (organisme œcuménique pour la Paix), correspondant de *Reporters Sans Frontières* et de *L'Actualité Religieuse dans le Monde*.

Il quitte le Rwanda dans le dernier avion évacuant les ressortissants belges, le 15 avril 1994.

À Bruxelles, Guy Theunis continue à participer à *Dialogue* ; il est administrateur-délégué de *Radio Amahoro* (radio pour la Paix) qui a émis de juillet 1994 à juin 1996.

Après un temps de recyclage, il est nommé en Afrique du Sud. Il travaille au centre *Lumko* (Centre de formation pour les agents pastoraux) de 1998 à 2003 ; il assure dans plusieurs pays africains des sessions, préparant les possibilités d'assurer davantage de célébrations sans prêtres. Il est aussi, entre autres, le co-auteur d'un livre, *Acting against Poverty*, manuel à l'intention de groupes paroissiaux sur le sida, la démocratie et la paix.

Enfin, en septembre 2003, il s'installe à Rome, responsable de la formation permanente de ses confrères. Il se rendait régulièrement en Afrique où il donnait des cours et assurait des animations sur la non-violence.

Les dangers de la mission

Les faits de l'arrestation du P. Theunis et les problèmes qui ont suivi ont été relatés dans la presse quotidienne. Il venait d'organiser une session pour ses confrères travaillant en République Démocratique du Congo. Il devait regagner Bruxelles *via* Kinshasa. Vu la suppression des vols Kalemie-Lubumbashi-Kinshasa, il a décidé de passer par Kigali. À la frontière, il a sans difficulté obtenu un visa. Mais ensuite, alors qu'il était déjà en partance à l'aéroport de Kigali, il a été arrêté.

Le dimanche 11 septembre, il a été présenté à une *gacaca* (tribunal populaire). Vu l'importance des charges portées contre lui, le mettant dans la première catégorie des génocidaires planificateurs, le juge de la *gacaca* a demandé le transfert de son jugement au Parquet de Kigali.

Pour résumer, on l'accuse – dix ans après, et alors qu'il était retourné plusieurs fois au Rwanda – d'avoir reproduit des articles d'un journal extrémiste dans *Dialogue*, même si c'était à titre de citation pour les dénoncer ; d'avoir cosigné des fax envoyés en avril 1994 au moment du génocide, et d'y avoir propagé une fausse information sur ce qui se passait alors au Rwanda.

Un grand mouvement de solidarité s'est déclenché en sa faveur, non seulement de la part de ses supérieurs mais aussi dans toute la société civile car si quelqu'un peut sembler au-dessus de tout soupçon, c'est bien lui. Mais on mesure, à travers son action, combien un gouvernement peut ne pas supporter que la presse ne dise pas strictement ce qu'elle veut faire entendre ! Durant ses 19 années de participation à la revue *Dialogue*, Guy Theunis, a surtout écrit des recensions de livres. Il a rédigé quelques articles et éditoriaux, mais pour reproduire les faits et donner un peu d'espérance à un pays déchiré. Robert Ménard, Secrétaire Général de Reporters sans Frontières, a dit de lui sur RFI, le 12 septembre : « Nous le connaissons depuis des années. C'est le contraire de quelqu'un qui incite à la haine. C'est quelqu'un qui a toujours défendu les idées de tolérance, de respect des autres. Il a passé sa vie justement à combattre la haine ethnique et toutes ces accusations n'ont rien à voir avec lui. »

Les Droits de l'Homme et la communication non-violente étaient devenus au fil des années les grandes orientations missionnaires du P. Theunis. En tant que cofondateur de l'Association Rwandaise pour la Défense des Droits de la Personne et des Libertés Publiques, il a fait éditer deux rapports sur les droits de l'homme au Rwanda qui ont été d'une très grande importance pour alerter l'opinion internationale sur toutes les exactions commises entre septembre 1991 et octobre 1993, aussi bien par les responsables gouvernementaux que par leurs opposants. La diffusion de ces textes avait permis l'enquête internationale qui a révélé au monde ce qui se passait au Rwanda avant 1994.

Après son retour en Belgique, Guy Theunis a activement aidé à la mise sur pied et à l'animation de la Radio *Amahoro*. Les émissions diffusées sur *Africa n° 1* et *Voice of Peace*, appelaient à la paix et à la réconciliation après le génocide. Il n'a pas hésité à témoigner devant le Sénat belge et l'Assemblée Nationale Française.

Son gouvernement, ses amis se démènent pour le faire rapatrier mais, *au moment où cet article est mis en pages*, voilà deux mois qu'il est emprisonné, enjeu de la volonté du gouvernement de mettre en cause le rôle de l'Église catholique au Rwanda, héritière directe de la mission.